



Non autorisation de droit à l'image

Au cours de l'année sportive 2023-2024, tous les licenciés du club, sont susceptibles d'être photographiés individuellement ou en équipe.

Ces clichés peuvent être pris par un journaliste, un dirigeant, un parent du club ou d'autres clubs.

Ils pourront être utilisés sur tous supports de communication (presse, site internet, réseaux sociaux...).

En raison de l'obligation de respecter le droit à l'image, nous vous remercions de lire avec attention et de remplir le formulaire ci-dessous en cas de non autorisation du droit à l'image.

Il sera à remettre le plus tôt possible à Nathalie Forestier par mail secretaire2chb@gmail.com

Sportivement,

Le 2CHB

POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) Madame, Monsieur-----

demeurant à-----

responsable légal de:

NOM: ----- Prénom-----

NOM: ----- Prénom-----

NOM: ----- Prénom-----

n'autorise pas le 2CHB à utiliser l'image de mon (mes) enfant(s).

Fait à -----, le -- / ----- / 2023

Signature: